

FICHE D'IDENTIFICATION

Intitulé du Certificat d'Etudes Complémentaires

«**Phytothérapie clinique**»

Coordinateurs du CEC

Coordinateur 1:

- Nom et Prénom: Pr BASSEM CHARFEDDINE
- E-mail: charfeddinebassem@yahoo.fr

Coordinateur 2:

- Nom et Prénom: Pr Ag AMIRA ZAIRI
- E-mail: zairi_amira@yahoo.fr

Coordinateur 3 :

- Nom et Prénom: Dr MEJDA SELMI
 - E-mail: Mejda.selmi@gmail.com
-

Objectifs du CEC

Compétences :

Acquérir des compétences en phytothérapie

2- Acquérir une expertise dans la surveillance et la gestion des effets indésirables liés aux plantes médicinales.

Objectifs généraux :

1. Reconnaître les différents aspects de la phytothérapie clinique.

2. Identifier les préparations les plus adéquates par rapport à leurs objectifs thérapeutiques.
 3. Evaluer la qualité des produits de phytothérapie sur le marché et la législation.
 4. Entretenir des formations continues en phytothérapie grâce aux modules en lien avec l'actualité scientifique.
 5. Aborder les aspects de sécurité d'utilisation de la phytothérapie, pour devenir conscients des limites d'utilisations des produits de phytothérapie et identifier la population à risque et les effets indésirables induits par les plantes.
-

Public cible

Les Professionnels de la santé particulièrement les médecins (médecins généralistes et médecins spécialistes), les pharmaciens, les nutritionnistes, les résidents en médecine et en pharmacie, doctorants et PhD.

Capacité d'accueil

25 apprenants par promotion

(Une promotion chaque année)

Descriptif de l'enseignement

- Démarrage du CEC : Mars 2023
- **Durée d'études:** 1 an d'étude clôturé par un mémoire de fin d'études
- **Volume horaire:** 10 séminaires d'une journée /deux semaines pour la formation théorique étalé sur un an (Volume Horaire 100 heures)
- **Modules enseignés:**

Tout au long de la formation, chaque apprenant doit assister et dispenser les modules suivants:

Séminaire1 : Introduction à la phytothérapie

Séminaire 2 : Les Principes de base de la phytothérapie

Séminaire 3 : Aspect réglementaire et assurance qualité

Séminaire 4: Séminaires et ateliers thématiques axés sur l'approche de la phytothérapie par pathologie, basée sur l'Evidence Based Medicine : l'actualité scientifique / les courants

Séminaire 5 : La sécurité d'utilisation de la phytothérapie et les populations à risque

- **Assiduité:**

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser 2 absences durant l'année universitaire. Dépassé ce seuil, la validation du module en question ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen du module à la session principale.

- **Journées d'études**

Les rencontres se feront au rythme de d'une journée toute la journée /deux semaines selon un organigramme préétabli à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED)

- **Modalités d'évaluations:**

Session principale

L'épreuve terminale comporte un examen théorique dont la validation requiert une moyenne supérieure à 10 sur 20.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale supérieure ou=10 lors de la session principale doivent repasser l'examen lors de la session de rattrapage

Session de rattrapage

Une session de rattrapage comporte toujours un examen théorique dont la validation requiert une moyenne supérieure à 10 sur 20.

Soutenance de mémoire de fin d'études.

Les sujets de mémoire des candidats sont inspirés du thème du CEC. Il s'agit d'une évaluation notée sur 14 sous forme d'une discussion élargie avec le candidat sur le sujet de mémoire avec les membres de jurys.